

RCS : SOISSONS

Code greffe : 0203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00111

Numéro SIREN : 421 187 436

Nom ou dénomination : FEDIM

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/001932

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/001932**
n° de gestion : **2001B00111**
n° SIREN : **421 187 436 RCS Soissons**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Soissons certifie avoir procédé le 12/10/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

FEDIM - Société par actions simplifiée
303 rue du Château 02200 Billy-sur-aisne -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2018

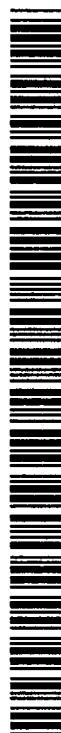
Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



152818



152818

Wilfrid LANOISELLÉ
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale d'AMIENS
17, rue de Villeneuve – BP 50
02200 SOISSONS CEDEX

SAS FEDIM
31 MARS 2018

* * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Monsieur les associés,

I. Opinion.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FEDIM relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion.

Référentiel d'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Nous avons notamment vérifié, compte tenu de leur poids dans l'actif de la société, les estimations des valorisations des filiales afin d'en mesurer les impacts sur les comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société FEDIM à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, la commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et la caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de l'incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Soissons, le 7 septembre 2018

Wilfrid LANOISELLÉ

Commissaire aux comptes





COMPTES ANNUELS

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.



BILAN - ACTIF

SAS FEDIM
Du 01/04/2017 au 31/03/2018

En Euro

	Valeurs au 31/03/18		% de l'actif	Valeurs au 31/03/17	
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes	% de l'actif
ACTIF					
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles	44 100	44 100			
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			8		7
Terrains	120 000		120 000	120 000	
Constructions	549 628	165 226	384 402	403 024	
Installations tech., matériel & outillages	5 143	4 280	864	1 198	
Autres immobilisations corporelles	8 073	7 099	973	1 877	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			89		77
Participations	2 646 314		2 646 314	2 575 584	
Créances rattachées à des participations	3 266 636		3 266 636	2 978 208	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	260		260	260	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	6 640 154	220 705	6 419 449	6 080 150	85
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					1
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	88 559		88 559	81 082	
Autres créances (3)	10 041		10 041	9 047	
Fournisseurs débiteurs				55	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres	900		900	900	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	140 790		140 790	992 202	14
Charges constatées d'avance (3)	5 580		5 580	6 196	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	245 870		245 870	1 089 482	15
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	6 886 024	220 705	6 665 319	7 169 632	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

3 266 636

2 978 208

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

BILAN - PASSIF

SAS FEDIM
Du 01/04/2017 au 31/03/2018

En Euro

PASSIF

	Valeurs au 31/03/18	% du passif	Valeurs au 31/03/17	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 500 000)	1 500 000	23	1 500 000	21
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		3		2
Réserve légale	150 000		150 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	26 566		26 566	
Report à nouveau	2 420 702	36	1 542 693	22
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	469 746	7	878 009	12
SITUATION NETTE	4 567 013	69	4 097 267	57
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 567 013	69	4 097 267	57
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 324 058	20	1 834 033	26
Emprunts et dettes financières diverses (3)	650 295	10	898 358	13
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	23 938		29 852	
Dettes fiscales et sociales	88 911	1	299 530	4
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	689		254	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	10 415		10 338	
TOTAL DETTES	2 098 306	31	3 072 365	43
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	6 665 319	100	7 169 632	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

877 968

1 220 338

1 320 200

1 752 165

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

SAS FEDIM
Du 01/04/2017 au 31/03/2018

En Euro

	Du 01/04/17 Au 31/03/18		Du 01/04/16 Au 31/03/17		Variation	
		% CA		% CA	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	142 794	100	223 001	100	-80 207	-36
Montant net du chiffre d'affaires	142 794	100	223 001	100	-80 207	-36
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	11 320	8	10 500	5	820	8
Autres produits	2		3		-1	-31
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	154 117	108	233 504	105	-79 388	-34
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	143 975	101	164 953	74	-20 978	-13
Impôts, taxes et versements assimilés	35 728	25	50 461	23	-14 733	-29
Salaires et traitements	126 508	89	127 906	57	-1 398	-1
Charges sociales	54 392	38	75 634	34	-21 242	-28
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	19 860	14	66 516	30	-46 657	-70
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	9		12		-3	-23
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	380 472	266	485 481	218	-105 010	-22
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-226 355	-159	-251 977	-113	25 622	10
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	738 080	517	737 613	331	467	
Perte ou bénéfice transféré						

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

SAS FEDIM
Du 01/04/2017 au 31/03/2018

En Euro

	Du 01/04/17 Au 31/03/18	% CA	Du 01/04/16 Au 31/03/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	159 291	112	159 192	71	99	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	31 061	22	29 071	13	1 990	7
Autres intérêts et produits assimilés (3)	124		18		106	584
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	190 476	133	188 281	84	2 195	1
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	66 855	47	86 738	39	-19 883	-23
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	66 855	47	86 738	39	-19 883	-23
RÉSULTAT FINANCIER	123 621	87	101 543	46	22 078	22
RÉSULTAT COURANT avant impôts	635 346	445	587 179	263	48 167	8
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			1 200 000	840	-1 200 000	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 200 000	538	-1 200 000	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	450				450	
Sur opérations en capital			535 357	240	-535 357	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	450		535 357	240	-534 907	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-450		664 643	298	-665 093	-100
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	165 150	116	373 814	168	-208 664	-56
TOTAL DES PRODUITS	1 082 672	758	2 359 398		-1 276 726	-54
TOTAL DES CHARGES	612 926	429	1 481 390	664	-868 463	-59
Bénéfice ou Perte	469 746	329	878 009	394	-408 263	-46

Le présent document a servi
à la constitution du rapport qui précède.

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées



ANNEXE COMPTABLE

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

SAS FEDIM
Du 01/04/2017 au 31/03/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le .

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Présent document a servi
à l'établissement de la
compte de bilan de l'exercice précédent.
Date de la signature: 31/03/2018

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FEDIM
Du 01/04/2017 au 31/03/2018

En Euro

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	44 100	
	Terrains		120 000	
	Sur sol propre		514 119	
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencs & aménagts construct.		35 509	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		5 143	
	Inst. générales, agencs & aménagts divers			
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique		8 073	
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL	682 844		
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		5 553 792	389 027
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		260	
	TOTAL	5 554 052		389 027
	TOTAL GENERAL	6 280 995		389 027

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		44 100	
	Terrains			120 000	
	Sur sol propre			514 119	
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons			35 509	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			5 143	
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles				
	Mat. bureau, inform., mobilier			8 073	
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL			682 844	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	29 869		5 912 950	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL	29 869			
	TOTAL GENERAL	29 869		6 640 154	

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FEDIM
Du 01/04/2017 au 31/03/2018

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ. TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	44 100			44 100
Terrains				
Sur sol propre	119 933	17 726		137 659
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	26 671	896		27 567
Inst. techniques matériel et outil. industriels	3 945	335		4 280
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	6 196	903		7 099
Emballages récupérables divers				
TOTAL	156 745	19 860		176 605
TOTAL GENERAL	200 845	19 860		220 705

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissements TOTAL					
A. Immob. incorpor. TOTAL					
Terrains					
Constr.					
Sur sol propre					
Sur sol autrui					
Inst. agenc. et amén.					
Inst. techn. mat. et outillage					
Immo. corp.					
Inst. gales, ag. am div					
Matériel transport					
Mat. bureau mobilier inf.					
A. Immo. corp.					
Emballages réc. divers					
TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations					
TOTAL GÉNÉRAL					
Total général non ventilé					

CADRE C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Frais d'émission d'emprunt à étaler
Primes de remboursement des obligations

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice à l'amortissement matériel à la fin de l'exercice

Le présent document a servi de support à la rédaction du rapport qui précède.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FEDIM
Du 01/04/2017 au 31/03/2018

En Euro

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	108 461	65 744	21 405	21 312
Immobilisations en cours				
TOTAL	108 461	65 744	21 405	21 312

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES		Total
		Exercice		
Autres immobs. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs. corporelles	82 278	24 524		106 802
Immobilisations en cours				
TOTAL	82 278	24 524		106 802

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.	16 315	6 833		23 148		225		225
Immobilisations en cours								
TOTAL	16 315	6 833		23 148		225		225

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FEDIM
Du 01/04/2017 au 31/03/2018

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	10 415
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	10 415

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 373
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 810
Dettes fiscales et sociales	9 801
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	410
TOTAL DES CHARGES À PAYER	35 394

Le présent document a servi
de support matériel à la
circulation du rapport qui précède.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FEDIM
Du 01/04/2017 au 31/03/2018

En Euro

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/03/2018, le CICE s'élève à 4 987 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FEDIM
Du 01/04/2017 au 31/03/2018

En Euro

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	57 191					57 191
Assurances à échoir	19 472					19 472
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	23 148					23 148
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	99 811					99 811
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	99 811					99 811

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

Du 01/04/2017 au 31/03/2018 **SAS FEDIM**

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 160	2 145
TOTAL	2 160	2 145

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

FEDIM
Société par actions simplifiée au capital de 1.500.000 euros
Siège social : 303, rue du Château - 02200 BILLY SUR AISNE
421 187 436 RCS SOISSONS

EXTRAIT DES RESOLUTIONS PROPOSEES ET VOTEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2018

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion et constatant que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018 font apparaître un bénéfice de 469.745,83 euros,

- **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 469.745,83 euros de la manière suivante, la réserve légale étant entièrement dotée :
 - Bénéfice de l'exercice formant un bénéfice distribuable de 469.745,83 euros
 - Distribution à titre de dividendes à concurrence de 450.000,00 euros
 - le solde, soit 19.745,83 euros en intégralité en report à nouveau qui sera porté de 2.420.701,87 euros à 2.440.447,70 euros

Il sera ainsi distribué à chacune des 250.000 actions composant le capital de la Société, un dividende de 1,80 euro par action.

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 1^{er} décembre 2018, selon les formes et délais légaux.

- **prend acte**, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

31/03/2015	Néant	Néant
31/03/2016	400.000 €	1,60 €
31/03/2017	Néant	Néant

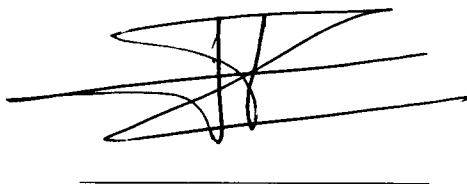
La résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

EL

Extrait certifié conforme

**Monsieur Erick LEVEQUE
Président**



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned above a solid horizontal line.